

LE PLAN DE MOBILITE DE LA CINOR (2023-2033)



PLAN DE MOBILITE ?

La Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion est en cours d'élaboration de son Plan De Mobilité (PDM) 2023 – 2033. Le **PDM** est un outil de planification de l'organisation de la mobilité obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Il prend en compte l'ensemble des modes de déplacement et identifie les mesures à prendre pour répondre aux enjeux de mobilité et d'accessibilité du territoire. Le diagnostic du PDM dresse l'état des lieux de la mobilité et les initiatives déployées par les communes et l'intercommunalité.

L'élaboration d'un PDM est un temps fort de **concertation et de réflexions partagées** sur la vision de la mobilité de demain pour l'agglomération, il permet d'associer les différentes parties prenantes et de co-construire le projet de territoire.

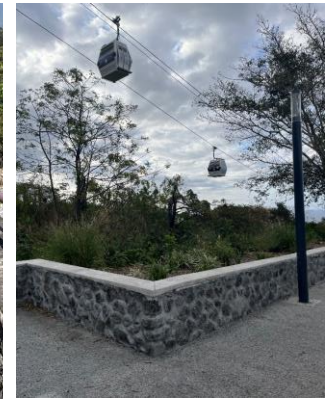


Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion

Créée en Communauté de Communes le 22 octobre 1997 et transformée en Communauté d'Agglomération le 1er janvier 2001, la CINOR est un des 5 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la Réunion. Elle regroupe 3 communes : **Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne.**

La CINOR a la compétence d'Autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire, qui comprend :

- L'organisation des transports collectifs,
- Le développement des services en faveur des modes actifs (vélos, marche à pied)
- Le développement des usagers partagés des véhicules (covoiturages, autopartages).
- La possibilité d'organiser des services de logistique urbaine.
- La loi mobilité approuvée en décembre 2019 a ajouté l'organisation des mobilités solidaires les réflexions sur les zones à faibles émissions.

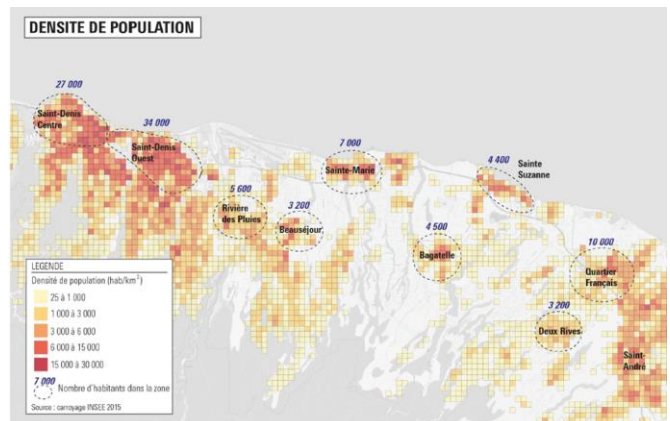


LE TERRITOIRE ET LA POPULATION

La CINOR regroupe 212 000 habitants. le territoire est composé d'une frange littorale fortement urbanisée. En effet, le relief est une contrainte importante qui a façonné le développement viaire et urbain.

La population de la CINOR est caractérisée par son dynamisme (hausse de 1% annuelle) et sa jeunesse.

De plus la CINOR est le principal pôle d'emploi à l'échelle de la Réunion ce qui inclus de nombreux échanges avec les territoires voisins et notamment la CIREST et le TCO.



La CINOR est un territoire attractif pour sa qualité de vie et sa concentration de services et d'équipements. Consciente de ces nombreux atouts, la CINOR souhaite que le PDM apporte une réflexion globale pour faire de son offre de mobilité un atout pour son développement.

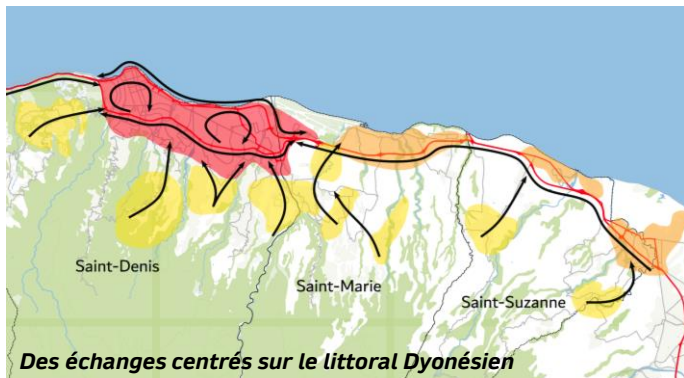


Principaux enseignements du diagnostic



Un tissu urbain fragmenté

La CINOR est constituée de communes densément peuplées réparties sur le littoral et les mi-pentes. Son tissu urbain est varié, composé à la fois de zones d'habitat, de zones d'activité économique ainsi que d'espaces agricoles. Cependant, leur fragmentation se traduit par plusieurs dysfonctionnements en termes de mobilité.



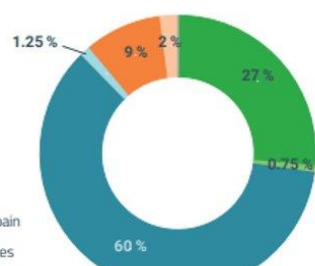
Un usage important de la voiture et une saturation observée

- L'automobile garde une place prépondérante dans les déplacements + **60 % des déplacements en voiture**
- L'offre de stationnement est importante et n'incite pas à un report modal vers les transports collectifs ou les modes actifs
- Le réseau routier national et des liaisons entre les quartiers font l'objet de **congestions récurrentes et importantes** aux heures de pointe.
- Des difficultés très importantes d'aménagements de nouveau réseau routier liées au relief et aux contraintes foncières.

Transport collectif des améliorations et une saturation de l'offre

- Des aménagements de transport collectifs très fréquentés à l'échelle de l'île : 90 000 voy/jours et une offre saturée notamment sur le site propre
- Le téléphérique Papang un succès dès son ouverture : jusqu'à 7000 voyageurs/jours
- Car jaune une augmentation de l'offre et des sites propres inaugurés.
- **Une offre qui reste encore insuffisante par rapport à l'objectif de 15% de part modale du SAR et le besoin de massifier l'offre**

Déplacements selon les modes



Source EDGT 2016

Modes actifs un potentiel important mais des aménagements à créer

- **50% des déplacements font moins de 5 km**
- Une densité importante qui permet une pratique de la marche à pied pour 27% des déplacements.
- Un usage très faible du vélo, peu de réunionnais possèdent un vélo, il y a peu **d'aménagements et les routes sont très circulées.**
- Deux contraintes naturelles : le relief frein majeur et la météo.
- Le développement **des vélos à assistance électrique** une opportunité importante mais un investissement pour l'utilisateur.

D'autres défis identifiés

- Développement de **l'électromobilité** dans un contexte des réseaux électriques continentaux et interconnectés.
- Gestion des livraisons des marchandises et axes de transit qui créent des nuisances sur le territoire
- Des déplacements longs mais concentrés sur un réseau structurant limité → **Développement du covoiturage.**



Analyse Temps de parcours Ingérop - Nov 2022



Calendrier de réalisation de l'étude et concertation



UNE DÉMARCHE CO-CONSTRUITE

Le Plan de Mobilité repose sur une réflexion globale sur tous les modes de déplacement (circulation et partage de la voirie, transport et livraisons de marchandises, stationnement, intermodalités) pour identifier les enjeux de mobilité du territoire.

Afin de répondre au mieux à ces enjeux et aux difficultés de déplacement, l'élaboration du PDM prend en compte les avis et **recommandations des communes, institutions, habitants, entreprises et associations.** Lancée en 2022, la démarche du Plan de Mobilité doit aboutir à un document partagé entre l'ensemble des acteurs du territoire

3 temporalités de concertation avec la population

- Première temporalité : début juin avec le partage des intentions du plan de mobilité et des scénarios
- Seconde temporalité mi- septembre : échange sur le plan d'actions dans le cadre de cafés concertation
- Troisième temporalité début 2024 lors de l'enquête publique

Partage des intentions du PDM : des points d'information (PIM) sur les 3 communes

- 1 PIM à Sainte-Suzanne – mardi 6 juin 2023
Lieu : le marché du centre-ville de 7h à 10h
- 1 PIM à Saint-Denis - mercredi 7 juin 2023
Lieu : le marché du Chaudron de 7h à 10h
- 1 PIM à Sainte Marie – samedi 10 juin 2023
Lieu : le marché du centre-ville de 7h à 10h

Nous vous attendons nombreux n'hésitez pas à venir échanger avec nous

L'enquête mobilité

En parallèle un questionnaire mobilité diffusé à l'adresse suivante

<https://form.draagnsurvey.com/survey/r/2344f05a>

Plus de 800 000 déplacements par jour sur le territoire d'ici 2034,

ça s'organise ensemble !

La Cinor engage l'élaboration de son Plan de Mobilité.

Objectifs ? Organiser la croissance attendue de 13% des déplacements sur le territoire intercommunal d'ici 2034. Inscrire le territoire de la Cinor dans la stratégie nationale bas-carbone de réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est la vocation de cet outil de planification.

Une première étape d'échanges débute avec cette enquête en ligne pour que les habitants de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne puisse s'exprimer, donner leur avis sur les éléments composant les scénarios étudiés par la Cinor pour organiser au mieux les besoins de mobilité de demain.

Merci de votre participation. Sachez que les réponses collectées sont anonymes et possibles jusqu'au 25 juin 2023.



**QR code vers le
Questionnaire en ligne**

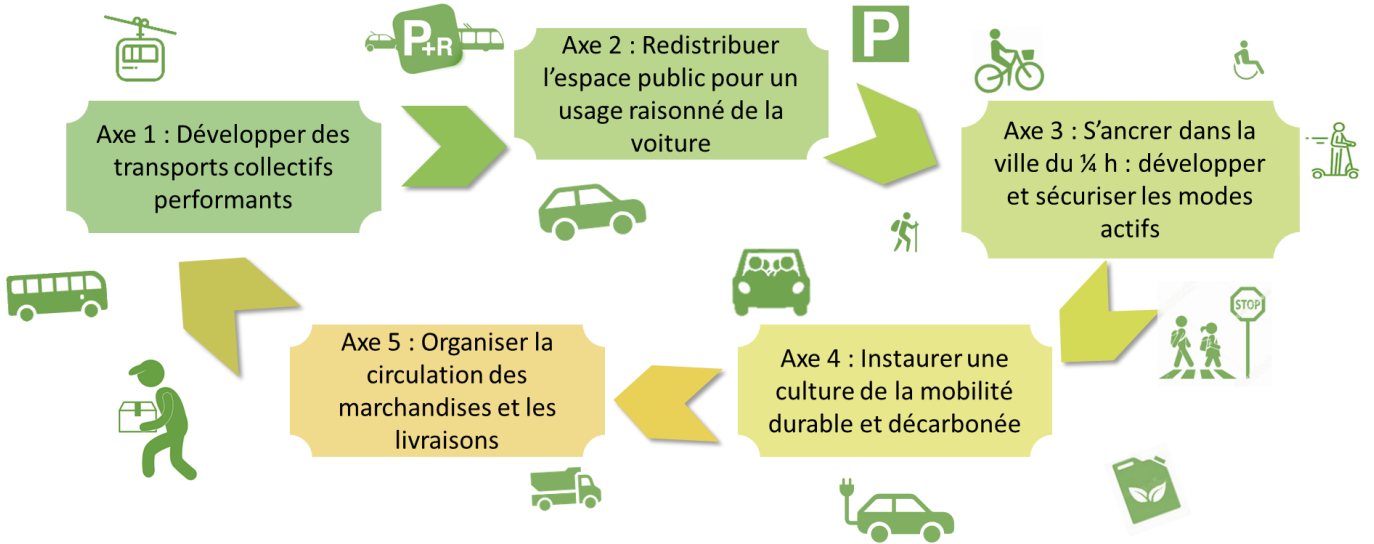
CALENDRIER



VERS L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTIONS

Les grandes orientations

Pour répondre aux enjeux et problématiques identifiés en phase de diagnostic, des grandes orientations et premières pistes d'orientations sont proposées :



5 Axes permettant de répondre à l'objectif stratégique : Organiser la mobilité pour répondre au développement du territoire tout en préservant l'environnement et en limitant les impacts sur la santé

Les scénarios visent à apporter des réponses différenciées aux 3 premiers axes

Quelle offre de transport collectif ?

Ancrer la CINOR dans l'ambition du SAR de **15% de part modale**

- Futures lignes de Cable
- Création d'un TCSP ou Tramway
- Quelle articulation avec les trajets routiers Parc relais ? ...
- Articulation des réseaux Car Jaunes, Citalis et Estival

Quelle place de modes actifs ?

- Comment favoriser et conforter l'usage de la marche à pied

Objectif National de **9% de part modale vélo**

- Développer un réseau cyclable intercommunal
- Quelles autres aides au développement de la pratique cyclable
- Comment créer une culture vélo ?

Comment repense-t-on notre usage de la voiture ?

Le modèle 1 personne / 1 voiture a montré ses limites.

- Quelles actions pour limiter son usage aux trajets nécessaires ?
 - o Limitation des vitesses
 - o Place du stationnement
 - o Développement nouvelles formes covoiturages / autopartage

